

**POSTE ACADEMIQUE INTERIMAIRE TEMPS PARTIEL  
AIDES D'ETAT**

**(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)**

**FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE**

Date limite du dépôt des candidatures : 15/06/2023

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2023

## Descriptif du poste

La Faculté de droit et de criminologie de l'ULB ouvre à titre intérimaire, pour les années académiques 2023-2024 et 2024- 2025, un mandat de maîtres de conférences à 10%, en vue de dispenser le cours « Aides d'État » (DROI-O609). Ce cours comporte un volume horaire de 24 heures, et il est enseigné en français. Sous réserve d'un accord de la coordination académique du master, le cours peut éventuellement être enseigné en anglais.

Le ou la titulaire pourra aussi être appelé.e à encadrer ou évaluer des travaux de fin d'études, au sein du master en droit, ou du master de spécialisation en droit européen. Il/elle sera rattaché.e à au Centre de recherche en Droit Européen de l'ULB (CDE - site internet accessible ici : [lien](#)) et il/elle sera invité.e à participer aux activités organisées par le Centre.

### Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Cet enseignement fait partie des cours à option offerts dans le cadre du master de spécialisation en droit européen. Il se déroule au second quadrimestre. Il est uniquement ouvert aux étudiants de ce master, qui sont déjà titulaires d'un master de droit (ou diplôme étranger équivalent) et qui suivent un cours général de droit de la concurrence au premier quadrimestre ([DROIC-687 EU Competition Law](#)).

Le cours vise à offrir aux étudiant.e.s désireux.ses de se spécialiser l'opportunité d'approfondir le droit des aides d'État, notamment les développements les plus récents ou des affaires emblématiques. Le/la titulaire peut choisir librement les sujets sélectionnés, et est libre d'inviter des intervenants extérieurs.

Les étudiants ont également l'opportunité de suivre le cours à option « Special Issues of Competition Law » (DROI-O604) et de prendre part au cycle de conférences « *Les mardis du droit européen de la concurrence* » organisée annuellement. Le/la titulaire est invité.e à prendre en compte ses activités dans la conception de son enseignement et au-delà des chevauchements horaires, une coordination sur le plan du contenu est souhaitée.

Comme il s'agit d'un enseignement avancé de Master en spécialisation, la méthode d'enseignement doit être interactive, fondée notamment sur la discussion de décisions et d'arrêts pertinents, et peut être complétée par des cas pratiques ou des simulations de procès (Moot court).

Cours repris dans la charge au moment du recrutement : DROI-O609 - Aides d'État

## Titre requis

Titulaire d'un doctorat en sciences juridiques ou d'un Master 120 crédits (ou d'une licence) en droit.

## Compétences requises

- Une très bonne maîtrise du droit de la concurrence européen et de sa mise en œuvre pratique
- Un niveau de français permettant d'enseigner dans cette langue, attesté par tout moyen (au minimum B2 au moment de l'engagement, niveau C1 après trois ans)
- Des publications scientifiques de qualité dans ces matières

Les éléments suivants constituent des atouts :

- Un diplôme de master de spécialisation en droit européen et/ou droit de la concurrence
- Une expérience pédagogique à l'université ou en Haute école
- Une expérience de la pratique du droit européen de la concurrence
- Des compétences dans une autre discipline pertinente, comme par exemple en économie.

## Enseignements à encadrer

DROI0609 – Aides d'État

### Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Chloé Brière, coordinatrice académique du master de spécialisation en droit européen (téléphone : +32 2 650 20 76 ; courriel : [chloe.briere@ulb.be](mailto:chloe.briere@ulb.be)).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : [spes.droit.crim@ulb.be](mailto:spes.droit.crim@ulb.be)

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :  
*si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.*
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne

peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

## **POSTE ACADEMIQUE INTERIMAIRE TEMPS PARTIEL EN**

**APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'AIDE ET DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE**

**(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)**

**FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE**

Date limite du dépôt des candidatures : 15/06/2023

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2023

### **Descriptif du poste**

Le/La titulaire assurera un enseignement portant sur l'approche interdisciplinaire (historique, criminologique, juridique, sociologique...) de l'aide et de la protection de la jeunesse (cours obligatoire du Master en criminologie, cours à option du Master en droit (finalité Droit civil et pénal), cours à option du Master de spécialisation Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant).

Le/La titulaire sera responsable de la coordination des travaux pratiques attachés à cet enseignement (uniquement en Master en criminologie).

Le/La titulaire du cours sera également sollicité.e par l'Ecole des sciences criminologiques pour être tuteur.e académique de stages en criminologie et directeur ou directrice de TFE (travaux de fin d'étude) en criminologie.

Le/La titulaire de cours est membre de la Coordination pédagogique en criminologie.

#### **Objectifs pédagogiques et scientifiques :**

Le cours se donne sous la forme d'un enseignement magistral, mais peut favoriser la participation active des étudiant.e.s.

Trois dimensions devront être abordées dans l'enseignement :

- Les fondements socio-historique et juridique des dispositifs de l'aide et de la protection de la jeunesse en Belgique (généalogie, évolution historique, tendances actuelles, modèles de justice des mineurs) ;
- Le fonctionnement de la réaction sociale dans ces matières, notamment en Belgique (pratiques judiciaires, administratives et psycho-sociales d'aide et protection de la jeunesse) ;
- Le droit de l'aide et de la protection de la jeunesse (textes en vigueur tant du point de vue du droit interne belge que du droit international).

#### **Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie**

**Master en criminologie finalité spécialisée/bloc 1.** 5 crédits [cours magistral: 24h, exercices dirigés: 12h] - premier quadrimestre

**Master en droit finalité droit public et international/blocs 1 et 2, finalité droit économique et social/blocs 1 et 2, finalité droit civil et pénal/blocs 1 et 2.** 5 crédits [cours magistral: 24h] - premier quadrimestre

**Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant**

## Titre requis

**Doctorat en criminologie** (ou doctorat dans un autre domaine des sciences humaines et sociales jugé équivalent par la Commission de sélection).

## Compétences requises

Le/La candidat.e a une **expérience de recherche** se manifestant notamment par ses publications et ses activités scientifiques dans le domaine de l'aide et de la protection de la jeunesse.

Une **expérience pédagogique**, en particulier dans l'enseignement supérieur, constitue un atout important.

Une **expérience professionnelle** dans le domaine de l'aide et de la protection de la jeunesse constitue un atout.

Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau B2 ou C1 à déterminer par la faculté), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

## Enseignements à encadrer

**CRIMC412 – Approche interdisciplinaire de l'aide et de la protection de la jeunesse**

## Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Dominique De Fraene [dominique.De.fraene@ulb.be](mailto:dominique.De.fraene@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : [spes.droit.crim@ulb.be](mailto:spes.droit.crim@ulb.be)

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :  
*si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.*
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

**POSTE ACADEMIQUE INTERIMAIRE TEMPS PARTIEL EN  
METHODOLOGIE DE LA CRIMINOLOGIE (APPROCHE QUANTITATIVE)  
(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30 H/AN)  
FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE**

Date limite du dépôt des candidatures : 15/06/2023

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2023

## Descriptif du poste

Le ou titulaire assure un enseignement de méthodologie en criminologie (approche quantitative) et coordonne avec les assistants les travaux pratiques (12 heures) dans cette matière.

Le ou la titulaire du cours peut également être sollicité(e) par l'Ecole des sciences criminologiques pour être tuteur(e) académique de stage en criminologie (2 stages maximum). Il ou elle peut également être directeur ou directrice de mémoire en criminologie.

Le ou la titulaire de cours est membre de la Coordination pédagogique en criminologie.

### Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours se donne sous la forme d'un enseignement magistral, mais peut favoriser la participation active des étudiant.e.s. Le ou la titulaire veille à coordonner son enseignement avec celui du cours de Méthodologie en criminologie (approche qualitative).

Contenu :

Dimension épistémologique : proposer une réflexion sur l'analyse et l'usage des méthodes quantitatives en criminologie et développer chez les étudiant.e.s une capacité à critiquer les données quantitatives et leur mode de production.

Dimension théorique : ouvrir à la compréhension des principales méthodes de récolte, d'analyse et d'interprétation des données quantitatives.

Dimension pratique : fournir un panorama des principales bases de données permettant d'alimenter et/ou de soutenir une démarche quantitative en criminologie et donner des exemples d'analyses statistiques possibles.

### Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

CRIM-C-413 – Méthodologie de la criminologie (approche quantitative) (Th. 24 h.) : cours obligatoire en bloc 1 du master en criminologie (filiale spécialisée et filiale approfondie). Ce cours est assorti de 12 h de travaux pratiques donnés par des assistants (4 groupes).

## Titre requis

Doctorat en criminologie (ou doctorat dans un autre domaine des sciences humaines et sociales jugé équivalent par la Commission de sélection).

## Compétences requises

Le candidat ou la candidate manifeste, notamment par ses publications et activités scientifiques, une expérience dans le domaine de la recherche quantitative en criminologie.

Dans ce cadre, une expérience dans l'obtention et la promotion de recherches quantitative et/ou qualitative en criminologie est valorisée.

Une expérience pédagogique, en particulier dans l'enseignement supérieur, constitue un atout important.

## Intéressé ?

Des renseignements complémentaires sur le poste à pourvoir peuvent être obtenus auprès de Dominique De Fraene, Président de l'Ecole des sciences criminologiques (courriel : [Dominique.De.Fraene@ulb.be](mailto:Dominique.De.Fraene@ulb.be)).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : [spes.droit.crim@ulb.be](mailto:spes.droit.crim@ulb.be)

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de candidature
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement et un plan de cours pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer.
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt.

En postulant, les candidats confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>

## Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty ([marie.botty@ulb.be](mailto:marie.botty@ulb.be)), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.